

Avis adopté

Séance plénière du 27 janvier 2026

« *La santé* dans les Outre-mer »

Déclaration du groupe des Non-inscrits

Avant de commencer, je voudrais souhaiter à tous les habitants de Mayotte une année 2026 plus clémente et apaisée pour qu'ils puissent réparer leurs blessures et reconstruire leur île.

Présenter un avis sur la santé en Outre-mer, c'est bien sûr analyser l'offre de soins et son organisation, mais aussi traiter l'ensemble des déterminants : les dimensions sociales, économiques, culturelles, environnementales, risques sanitaires et spécificités territoriales. Cette diversité dans laquelle vivent nos concitoyens ultramarins est, pour la France, un véritable trésor que nous devons choyer.

Un point très important dans votre avis est l'attractivité des territoires pour les métiers de la santé. Vous avez justement préconisé la formation accessible sur place, pour donner plus de chances aux jeunes de choisir ces filières, et fidéliser à plus long terme ces professionnels. Cela passe aussi par une solidarité entre les différents territoires ultramarins pour réussir cette transformation. Des initiatives toutes récentes en métropole pour les territoires ruraux vont exactement dans le même sens.

L'autre défi est d'adapter les besoins de chaque territoire, et c'est bien par l'implication des citoyens et de leurs représentants locaux que l'offre de soins doit être pensée et proposée. Cela ne consiste pas à rattraper le retard mais à innover autour des parcours de soins, de la prévention et des nouveaux outils numériques. C'est un moyen efficace pour lutter contre la défiance croissante des institutions et des politiques sanitaires.

Nous saluons votre préconisation pour faire du fret pharmaceutique un transport d'intérêt vital, en levant l'octroi de mer et autres taxes locales sur les médicaments et les dispositifs médicaux.

Ne pas opposer médecine traditionnelle et conventionnelle, tout en luttant contre l'exercice illégal de la médecine, et développer la recherche dans ces territoires sont des préconisations très intéressantes.

Nous tenons à remercier les membres de la commission et les rapporteurs pour leur contribution sur les risques sanitaires en Outremer, qui permettra d'enrichir l'avis sur les crises sanitaires en cours de rédaction. Notre groupe remercie la délégation aux Outre-mer, les rapporteurs ainsi que l'administration pour cet avis et toutes ces préconisations très concrètes.

Le groupe vote ce texte.